



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

28) Convention partenariat super sénior (rapportrice E.CABIROL)

Le conseil municipal prend connaissance du nouveau dispositif d'atelier numériques « super senior » saison 2 porté par PEDAGOME.

Le conseil municipal, après délibération,

- Autorise monsieur le Maire à signer la convention de partenariat super senior avec la société PEDAGOME
- Accepte de verser une participation de 50 € H.T par participant à la société PEDAGOME.

Publication
23/04/2024

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

29) Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique (rapportrice E.CABIROL)

Publication
23/04/2024

Mme CABIROL, adjointe au Maire en charge de la bibliothèque de Frontigny présente aux conseillers municipaux la nouvelle proposition de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Département de la Moselle.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Autorise monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Département de la Moselle.

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

30) Devis travaux éclairage de l'Eglise (rapporteur P. BEUGUEHO)

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 93 du 15 novembre 2023

Publication
23/04/2024

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société CLIMELEC 57 d'un montant de 12 909 € H.T concernant la création d'un éclairage de l'Eglise.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

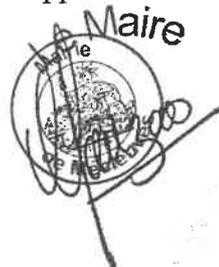
- Accepte le devis de la société CLIMELEC 57 d'un montant de 12 909 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour rédiger une convention de participation financière avec le Conseil de Fabrique de Mécleuves et signer les documents y afférents
- Autorise M. le Maire à déposer des demandes de subventions auprès des organismes publics et religieux.

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO

Maire




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

31) Devis volets roulants logement Lanceumont (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
23/04/2024

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société Menuiserie Alain BARTH d'un montant de 3 250 € H.T concernant la création et l'installation de volets roulant dans l'appartement communal au Lanceumont.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société Menuiserie Alain BARTH d'un montant de 3 250 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents.

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

32) Devis grilles extérieures (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
23/04/2024

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société DEBRA d'un montant de 12 262.54 € H.T concernant l'entretien et l'application de peintures sur les grilles extérieures de sécurisation au Lanceumont et à l'Eglise.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société DEBRA d'un montant de 12 262.54 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

33) Devis électroménager cuisine école maternelle (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
23/04/2024

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société BOULANGER d'un montant de 348.99 € TTC concernant l'achat d'électroménagers pour la cuisine de l'école maternelle du Lanceumont.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société BOULANGER d'un montant de 348.99 € TTC.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

34) Devis vitrine d'affichage Eglise (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
23/04/2024

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société 64 2M France d'un montant de 843.90 € H.T concernant l'achat d'une vitrine d'affichage extérieure devant l'Eglise.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

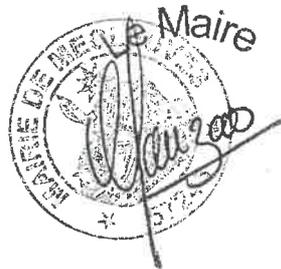
- Accepte le devis de la société 64 2M France d'un montant de 843.90 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
23/04/2024

Le Maire,
Philippe MANZANO

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

35) Devis géomètre pour le bornage de terrains communaux (rapporteur P. MANZANO)

Publication
23/04/2024

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société MELEY-STROZYNA d'un montant de 1 843.82 € H.T concernant le coût des travaux de géomètre nécessaires à la création d'un terrain à bâtir rue des Grandes Tournailles et d'un délaissé à rétrocéder au riverain mitoyen du clos du Lavoir.

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société MELEY-STROZYNA d'un montant de 1 843.82 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO

Maire

The image shows a circular official stamp of the commune of Mécleuves with a signature over it. The stamp contains the text 'LE MAIRE DE MECLEUVES' and the number '5'. The signature is written in black ink and appears to be 'Philippe Manzano'.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

36) Vente d'un délaissé de voirie lotissement Clos du lavoir (rapporteur P. MANZANO)

Cette délibération complète la délibération n° 92 du 15 novembre 2023.

Publication
23/04/2024

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières ;

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Vu l'article L 3211-14 du code général des propriétés des personnes publiques relatif aux modes de cession d'immeubles appartenant aux collectivités territoriales et autres ;

Affichage
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise monsieur le Maire à vendre un délaissé de voirie section 39 parcelle 137, surface approximative de 115 m² au prix de 2 300 € au riverain mitoyen n° 21 Clos du Lavoir.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents de vente y afférents

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

37) Terrain communal au Lanceumont (rapporteur P. MANZANO)

Publication
23/04/2024

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières ;

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Vu l'article L 3211-14 du code général des propriétés des personnes publiques relatif aux modes de cession d'immeubles appartenant aux collectivités territoriales et autres ;

Affichage
23/04/2024

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise monsieur le Maire à engager la procédure de vente d'une partie du terrain communal situé au Lanceumont section 37 parcelle 252 en cours de bornage.

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

38) Longueur de la voirie communale (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal, après délibération :

- Prend acte de l'augmentation du linéaire de voirie de 9 085 à 9 778 m.

Publication
23/04/2024

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 23 avril 2024

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, GREFF, BERTRAND
EVRARD

Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, THIRIAT,

Absents ayant donné procuration : PIERLOT procuration à BEUGUEHO, GIUDICI
procuration à MANZANO, NISI procuration à CABIROL, REINSCH procuration à
FRITZINGER, COLLIGNON procuration à BERTRAND

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

39) Metz Métropole : rapports annuels sur les prix et qualité de service déchets et assainissement (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
23/04/2024

Dépôt en
Préfecture
23/04/2024

Affichage
23/04/2024

Convocation
17/04/2024

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- Prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et qualité du service public de l'assainissement.

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO



